

GRANDS AVANTAGES!

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNES

REVUE CANADIENNE.

PRIMES EXTRAORDINAIRES.

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL, pour UNE ANNEE et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de l'Album publiées depuis le 1er janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

Ainsi en payant SIX PIASTRES les abonnés recevront de suite en souscrivant la valeur de leur argent et ils ont le JOURNAL et l'ALBUM pour rien pour un an.

Il y a maintenant 15 livraisons de l'ALBUM publiées. Chaque livraison contient 4 pages de musique; les 15 livraisons forment 60 pages, ou 120 pièces de musique nouvelle et variée. Tout cela en souscrivant.

Nous voulons voir l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la Revue Canadienne dans toutes les familles en Canada. C'est le seul Recueil de ce genre publié dans le pays et il contient un grand nombre de morceaux originaux, de composition Canadienne, qui méritent d'être conservés.

Pour les personnes de la campagne qui nous écrivent (franco), nous livrerons leurs numéros à nos bureaux ou nous les expédierons par la malle, aussitôt après la réception de leur abonnement.

Le postage des 15 livraisons sera de 5s. payable par les abonnés. Comme nous avons peu de copies de la 1ère livraison de 1846, ceux qui veulent avoir la file complète feront bien de se hâter.

Montréal, 13 avril, 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. COUR DU BANC DE LA REINE.

Lundi, le cinquième jour d'Avril mil huit cent quarante-sept.

PRESENTS: L'honorable M. le juge ROLLAND, M. le juge DAY.

ESTUACHE ROULEAU, fils, cultivateur, de la paroisse de Ste. Anne, dans le District de Montréal.

ANTOINE CLAUDE DIT NICOLAS, cultivateur, de la dite paroisse de Ste. Anne.

LA COUR sur la motion de Messieurs LA FONTAINE & BERTHELOT, avocats du Demandeur.

En tant qu'il s'agit par le retour de l'huissier JOSSEPH TISSON, au Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district de Montréal.

Ordonne, que le dit Défendeur soit notifié par deux certificats qui seront publiés en français dans le journal La Revue Canadienne, et en anglais dans le journal The Pilot, de paraître en cette cour pour répondre à la présente demande et action du Demandeur, et ce sous deux mois après la publication du premier desdits certificats, et qu'à défaut du Défendeur de paraître et répondre à la dite demande en cette cause, dans le temps susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à jugement en cette cause tel que dans une action par défaut.

Par la cour, MONK, COFFIN & PAPINEAU, P. B. R.

13 avril.

AUX MESSIEURS DU BARREAU.

LES Sousignés informent les MESSIEURS DU BARREAU, qu'ils se chargeront de faire parvenir à MM. LEBLANC & ANGERS tous les écrits destinés pour la Revue de Législation et de Jurisprudence.

E. H. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 13 avril 1847.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

DEPOTS Pour les Plantes d'Ornement, ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS ARBUSTES, &c. &c.

No. 14, Rue Côté, Derrière la Banque de Montréal. 13 avril 1847.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK. 305 BROADWAY.

SPECIALITE de Savon de Toilette, Perfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS.

(Ci-devant Roussel, 159, Broadway. L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS ci-devant Roussel, comme la meilleure maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande réputation dont il jouit. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway. 12 mars, 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Sousignés expédient de nouveau, le 26 de ce mois, des COMMANDES pour la FRANCE. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Musique, ou de toutes autres marchandises françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre à temps. E. H. FABRE & Cie. Librairie Canadienne, rue St. Vincent No. 3. 13 avril, 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR E. H. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3. 13 avril 1847.



CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET LACHINE.

DES Souscriptions seront reçues au Bureau du chemin de Fer de Montréal et Lachine jusqu'à 5 heures P. M., JEUDI le 15 courant, pour la construction et completion de telles quantités de POTEAUX et RAILS de Clotures et de Clotures de Planches, qui seront nécessaires pour enclore les terres du dit Chemin de Fer. Pour plus amples particularités s'adresser à l'ingénieur. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Lachine. No. 3, Grande rue St. Jacques. Montréal, 9 avril 1847.

A LOUER,

DEUX MAISONS en pierre à Deux Etages, avec deux dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis, connue sous le nom de Sept Galeries, No. 25 et 27. Possession d'une au premier de Mai, et de l'autre immédiatement. S'adresser à PAUL JOSEPH LACROIX, Rue St. Hubert. 9 avril.

A VENDRE,

Aux Bureaux de la Revue Canadienne, Le 1er VOLUME de L'ALBUM, ELÉGAEMMENT RELIÉ. Prix: seulement 15 schellings. TROIS PIASTRES. 13 avril.

BAZAR ET LOTERIE.

LES DAMES PROTECTRICES des Hospices de St. Joseph et de Laurent, informant le Public qu'un BAZAR et LOTERIE tenu par Elles, auront lieu dans celle des maisons ci-devant appartenant à M. KURCZY, située No. 11, rue St. Joseph, dans le voisinage de C. A. BAZART, Fer, MARDI, le 13 courant, un bénéfice des pauvres de ces hospices. Elles espèrent que la variété des objets offerts en vente, rencontrera l'approbation de ceux qui voudront bien s'y rendre. Elles se dispensent de plus amples détails, se reportant sur le programme que la mesure dont a souffert la classe indigente pendant la rigueur du cet hiver a dû inspirer, pour capter que l'on ne restera pas insensible à leur appel. N. B. Le Bazar s'ouvrira à DEUX heures de l'après-midi, et le temps est beau, sinon il sera continué au lendemain. 9 avril.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, Rue St. Vincent, No. 8.—Octobre

anné quelque chose de côté pour la Banque d'Epargne, qui certainement, arrivé à l'âge mûr, un citoyen s'écrit et utile. Gardez donc tout quelque chose pour la Banque d'Epargne, ne craint-elle que quelques piastres par année.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. L'eau qui tombe constamment goutte à goutte finit par creuser la pierre.

Ainsi vous savez ménager quelque chose chaque année sur vos profits vous aurez bientôt un capital. Ce capital ira grossissant de jour en jour.

Souvenez-vous que l'argent est d'une nature profrique, comme dirait le bonhomme Richard l'argent peut engendrer l'argent, les petits qu'il a fait en font d'autres plus facilement encore et ainsi de suite. Cinq francs placés à la Banque d'Epargne valent six, sept et proportionnellement jusqu'à cent louis. Plus les placements se multiplient, plus ils se grossissent et c'est de plus en plus vite que naissent les profits. Celui qui ne veut pas une truite pleine en attendant toute la descendance jusqu'à la millième génération. Celui qui englobait un écu devrait tout ce que cet écu pouvait produire et jusqu'à des centaines de francs.

Nos lecteurs ont du lire avec intérêt le rapport des affaires de la Banque d'Epargne de la cité et du district. Il prouve suffisamment la popularité de l'institution. Durant les derniers dix mois on a déposé £47100 15 11, et dans ce court espace de temps, malgré les dépenses indispensables à un établissement qui commence et une taxe de £50 la Banque a déjà réalisé un joli profit de ses placements; mais ce qui indique que le public apprécie de plus en plus les avantages qu'il y a à placer dans cette Banque, c'est l'augmentation des dépôts des derniers cinq mois sur les premiers cinq mois, qui s'est élevée à dix mille et quelques cents louis.

Volteurs de Montréal.—Le col. Alphonse de Salaberry du 16e bataillon de milice de Montréal, vient d'être nommé colonel des Voltigeurs de Montréal.

Opposition sur le St. Laurent.—Il paraît que les compagnies de steamers sur notre rivière n'étant pas d'accord entr'elles, il y aura une forte opposition durant la prochaine saison.

Le Grand-Vicaire McDonald, pasteur de l'église catholique de Toronto, est décédé en cette ville la semaine dernière, âgé de 75 ans. Ce digne prêtre a emporté au tombeau l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu.

Vols.—Les voleurs exploitent sur une grande échelle, vols de grands chemins, vols domestiques, filouterie, rien ne manque à la nomenclature des hauts faits de ces messieurs. Mercredi dernier un individu se promenant tranquillement sur le quai s'aperçut qu'un filou lui avait flouté la somme de huit piastres. Le voleur court encore et notre promoteur jure mais un peu tard qu'on ne l'y prendra plus.

Mais ceci n'est qu'un badinage à côté du vol commis chez M. A. Archambault du pied du courant. Ce monsieur a à son service depuis deux ans un nommé Hagan et sa femme. Jeudi dans la nuit M. Archambault est éveillé par ceux vers une heure du matin; ils lui demandent s'il n'a pas entendu du bruit à sa fenêtre. M. Archambault sort précipitamment de son lit pour regarder dessous si le coffre contenant son argent y était; le coffre avait disparu. On peut concevoir la douleur du pauvre homme, car son coffre contenait \$1100. Le coffre fut subseqüemment trouvé dans la cour, mais l'argent n'y était pas. Comme il paraissait avoir été ouvert par la clef, et que la clef fut trouvée dans la maison, on soupçonna les époux Hagan. Ils sont écroués.

Ce vol doit être une leçon pour ceux qui gardent de telles sommes dans leurs maisons. Ils mé-

— Ces pistolets n'étaient chargés qu'à poudre! s'écria Trévor, tremblant de fureur.

Ce fut en vain qu'on leur représenta que la preuve éclatante de courage qu'ils venaient de donner aurait réparé leur honneur, qu'une réconciliation était nécessaire: leur colère semblait s'accroître; je crus voir deux furies.

— Non, non, il n'en sera pas ainsi! s'écria Trévor.

Et ses dents semblaient se broyer dans sa rage.

— J'aperçois deux épées, dit le capitaine.

Et il détacha de lambris et tira de leurs fourreaux les lames étincelantes.

Il les mesura.

Trévor saisit la sienne avec un transport féroc.

— On ne nous trompera plus. En garde!

La vengeance, la soif du sang étincelaient dans leurs regards.

Nous étions là saisis d'horreur, glacés, immobiles, comme sous la puissance d'un charme infernal. Notre œil suivait à peine et avec effroi les lames brillantes, d'où jaillissaient des éclairs. La rapidité de leurs mouvements, la promptitude de leurs attaques, les coups affreux qu'ils se portaient, tout nous dévalait les horreurs d'un combat à mort.

L'un d'eux tomba, le corps percé de part en part: c'était le capitaine. Sa main s'appuya sur sa blessure; il voulait parler et rendit le dernier soupir.

— O mon Dieu! s'écria Trévor en tombant à genoux auprès du cadavre sanglant de son adversaire, n'est-ce pas un songe?

Sa voix était faible et monotone; plus pâle que sa victime, l'agonie du désespoir semblait peser sur lui.

Trévor se hâta de quitter l'Angleterre. Il ne se maria jamais, ne revit jamais la jeune Marie, et mourut sur le continent. (Mém. d'un Médecin.) LE DR. HARRISON.

ritent presque de les perdre. En les plaçant dans une banque elles sont à l'abri de pareils dangers et rapportent des profits et intérêts. Actes aux vieux thésauriseurs.

Vol sacrilège.—Les journaux de Québec nous donnent les détails d'un vol commis dans l'église de St. Patrice de cette ville. Ce temple comme toutes les églises catholiques, demeure ouvert du matin au soir de chaque jour, et c'est rare que des vols aient été commis le jour dans nos églises. Cette fois d'audacieux voleurs sans respect pour la sainteté du lieu, ont emporté la grande croix de l'autel, qu'ils croyaient sans doute d'argent massif, mais qui n'était qu'argenté. Après l'avoir brisée, ils s'aperçurent de leur erreur et le lendemain on trouva les fragments à la porte de la chapelle du séminaire.

Bazar et Loterie.—C'est aujourd'hui que sont ouvert le Bazar et la Loterie des Dames Protectrices des Hospices de St. Joseph et de St. Laurent. Le but et l'objet de ce Bazar sont de vendre et faire rendre en toute les Dames et Messieurs de la ville. Mais les objets offerts en vente sont bien dignes d'attirer les gens en grand nombre, sans parler des jolies femmes qui sont à la tête de l'œuvre charitable, qui vous donneront bien un de leurs plus doux sourires si vous savez vous montrer généreux et compatissants pour les pauvres. Allez donc au Bazar ce soir et demain encore, car il sera continué et rappelez-vous toujours que l'argent dépensé en œuvres charitables n'appauvrit pas, mais au contraire vous est rendu au centuple. Voir l'annonce.

La Revue de Législation et de Jurisprudence.—La 3e livraison pour 1847 de cette utile publication n'est parvenue. Il est institué pour nous de la recommander de nouveau au public; tous les hommes d'affaires qui voudront bien la parcourir, en apprécieront de suite tout le mérite.

Barker's Canadian Magazine.—Nous accusons réception de la 11e livraison. Ce Recueil entièrement composé de littérature canadienne mérite à ce titre seul, l'encouragement et le patronage du public.

— On nous écrit des Eboulements (comté de Saguenay) en date du 30 mars, qu'une tempête d'une violence telle qu'on n'en a pas vu de semblable depuis quarante-quatre ans, s'y est fait sentir le samedi précédent, accompagnée d'une forte chute de neige. Dans le voisinage de l'église, des granges et des étables ont été renversées, dont deux entièrement écroulées jusqu'à leurs fondations. Les couvertures de l'église, de la sacristie, d'une maison et d'une autre grange ont aussi été endommagées; près de la moitié de celle de la sacristie a été enlevée. Plusieurs autres bâtiments ont souffert plus ou moins; et une grêle en hiverneant, après avoir cassé la chaîne de son ancre, a été entraînée en dérive. On craignait qu'il ne fût arrivé d'autres accidents que l'on ne connaissait pas encore. (Canadien.)

HOTEL DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.—Nos compatriotes de Québec nous donnent un noble exemple qu'il faut se hâter de suivre à Montréal. Nous en avons déjà parlé à nos lecteurs. Nous y revenons avec plaisir. Nous voyons dans le rapport officiel de l'Assemblée trimestrielle de la Société de la St. Jean-Baptiste de Québec, que la construction de l'hôtel de la St. Jean-Baptiste est maintenant assurée. Le projet fait fureur. Il a été adopté unanimement et avec le plus grand enthousiasme. On veut un édifice imposant, quelque chose de grand, de national, digne de la Société.

Déjà 250 parts sont prises, c'est-à-dire qu'on a souscrit pour £1000 à l'assemblée même, qui n'était nullement préparée à cela.

Il nous faut un Hôtel semblable en cette ville. Il en a déjà été question plusieurs fois; aujourd'hui il faut mettre la main à l'œuvre. Ci suit-vent partie des procès de l'assemblée de Québec:

Proposé par L. G. Baillargé écuyer, secondé par Jos. Cauchon, écuyer, M. P. P.

Que les progrès toujours émissants de cette association, et le besoin qui se fait sentir tous les jours d'une salle publique assez vaste pour y tenir ses nombreuses assemblées rendent nécessaire et urgente la réalisation de ce projet, et que c'est l'opinion de cette assemblée qu'il est à propos de construire un bâtiment spécialement approprié à l'usage de cette société.

Proposé par P. J. O. Chauvau écuyer, M. P. P., secondé par M. Benoit Marcoux.

Que les grands avantages qui ne peuvent manquer de résulter immédiatement pour les membres de cette société et la population en général de la construction de l'édifice en question demandent la réalisation de ce projet sous le plus court délai possible, et que c'est l'opinion de cette assemblée que la première pierre de cet édifice national soit posée solennellement le grand jour de la fête patronale de la Société St. Jean-Baptiste, 24 juin 1847.

Proposé par l'honorable Louis Massou, secondé par Cyrille Delagrave, écuyer.

Qu'il est à propos, que le dit édifice soit érigé dans la place la plus centrale et la plus propice pour les trois sections de cette société.

Proposé par J. P. Ikhenume écuyer, secondé par W. Venner junr, écuyer.

Que chaque part soit de deux louis courant dont vingt chelins payables au premier appel des directeurs et les autres vingt chelins payables sous six mois ou plus tard, et que des listes de souscription soient immédiatement ouvertes.

Proposé par Joseph Hamel, écuyer, secondé par Aurèle Piamondon, écuyer.

Que le principe sur lequel cet édifice devrait être érigé, est la formation d'une société en commandite qui prendrait les moyens de se légaliser autant que possible et aussi vite que possible.

Proposé par le Dr. Robitaille, secondé par P. Gignas, junior, écuyer.

Que l'acquisition et le choix d'un terrain et la grandeur de l'édifice dépendant du nombre des parts souscrites et de beaucoup de considérations qui demandent un examen détaillé, ces objets soient

référés à un comité de neuf membres, dont trois dans chaque section, lequel comité fera son rapport au comité général de régie, auquel comité assemblée délégué tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation et mise à exécution du projet actuel.

Etats-Unis.

La prise de Vera-Cruz démentie.—Les opérations du siège.—Dernières nouvelles.—Dépêches du général Scott.—Obstacles et contre-temps.

Si les armées américaines vont vite aux Mexique, l'impatience publique va plus vite encore aux Etats-Unis. A peine si l'armée a débarqué devant Vera-Cruz, à peine si les opérations du siège ont commencé, et déjà se répand le bruit que la ville est prise. Les passagers arrivés lundi à Washington par le bateau de la maille y ont apporté cette nouvelle qui leur aurait été apprise à Charleston au moment même où le bateau démarrait. D'après cette nouvelle, Vera-Cruz aurait succombé à la suite d'une résistance désespérée qui aurait coûté huit cents hommes à l'armée du général Scott.

C'est là sans doute une nouvelle que nous devons nous attendre à recevoir un jour ou l'autre, et probablement avant qu'il soit long-temps; mais pour cette fois elle est évidemment prématurée.

Les dépêches officielles du général Scott publiées par l'Union, nous donnent l'explication d'un retard qui trompe toutes les impatiences. De nouveaux coups de vent sont venus interrompre les communications entre l'escadre et l'armée et entraver les opérations. A la date du 16, non seulement la grosse artillerie n'avait pu être mise à terre, mais le matériel de campement n'était pas entièrement débarqué et une partie de l'armée était encore sans tentes, exposée aux intempéries de la saison. Nous venons de voir que même le 19 on n'avait pu réussir que partiellement à combler ces lacunes. Le général Scott signale aussi comme un grave inconvénient l'absence de tous moyens de transport. Des wagons, des chariots, des chevaux et des mulets qu'il s'attendait à trouver en débarquant, n'étaient point encore arrivés de Brazos Santiago. C'est là un immense empêchement pour une armée qui s'étend sur un front de près de cinq milles et dont l'unique dépôt de vivres est à l'extrémité de ses lignes. Avant de rien entreprendre, il faut donc songer à assurer les subsistances et les moyens de communication.

Un autre obstacle encore paralysait les mouvements du général Scott; c'était l'absence de la cavalerie. Le régiment des réguliers n'est en effet arrivé de Brazos que le 16 à bord du Yacow; et l'on attendait encore de l'ampic celui des volontaires texanens. Les opérations préliminaires du siège en souffraient nécessairement, les reconnaissances un peu éloignées n'étant pas possibles. Enfin, à ces contre-temps venaient se joindre les difficultés naturelles du sol qui, coupé de collines de sable presque mouvantes et de bruyères épaisses, augmentait encore les fatigues déjà si grandes d'une installation de siège.

En raison de tous ces empêchements, les opérations n'avaient guère avancé aux dernières dates. On travaillait aux lignes, on étudiait le terrain, et de temps à autre, on escarmouchait avec l'ennemi. Le 14, le général Scott a fait avancer des détachements pour balayer l'intervalle qui le sépare de la ville et protéger les travaux du corps de génie. Les forts, de leur côté, continuent à tirer et à lancer quelques boulets, mais sans faire grand mal; de part et d'autre on pelote en attendant partie. (Courrier E. U.)

CORRESPONDANCES.

J. O. B. écr. Vaudreuil, reçue remise.

Dlle. L. A. Rivière du Loup, reçue remise.

Nous remercions un correspondant de Québec de ses suggestions, nous en profiterons.

Bulletin Commercial.

ALCAÏS.—Vente de 50 barils de Potasse à 27c. 6d.

FLUOR.—Au commencement de la semaine dernière il y a eu quelques ventes à 33s. pour livraison en mai et 32c. 6d. en juin. Depuis sur la nouvelle d'une hausse à New-York, il y a eu une hausse correspondante ici et des ventes à 33s. 6d. à 33c. 8d. livraison en mai, la superflue à commandé 34s à 35s. partie comptant.

B.C.—Une grande transaction de blé rouge du H. C., a été faite à 6s. 2d. par 60 lbs. livraison en mai et 15,000 minos de blé, H. C., mêlé ont été vendus à 6s. 9d. à 7s. 3d. le blé du Bas-Canada a été vendu 7s. le minot.

Les Pois ont été vendus 5s. 9d. par minot.

L'ORGE.—3s. 9d. le minot.

LE FRET.—Un engagement a été conclu pour de la fleur de ce port à Liverpool par un vaisseau de Québec pour 6s. 6d. par baril.

L'ECHANGE.—Lettres privées 5s de prime à 90 jours; lettres de banques à 60 jours, 6s par cent.

Deces.

En cette ville, le 9, M. Simon Le Tourneur, âgé de 60 ans.

En cette ville, hier matin, M. J. Hte. Lebeau, marchand, âgé de 33 ans et 6 mois, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation; il laisse pour déplorer sa perte une femme et huit enfants et un grand nombre d'amis qui ne cessent de le regretter. Ses funérailles auront lieu mercredi matin, le 14 du courant. Tous ses amis sont priés d'y assister.

A l'île Bizarre, chez son beau-frère, M. John Nockle, le 9 du courant, M. Emmanuel Laberge, âgé de 30 ans et un mois.

A Nicolet, Mercredi matin le 7 du présent. M. rie Anne Cordilla enfant de M. F. Sévère Beauchemin, âgée de 2 ans et 4 mois.

